

Pour un Griffintown équitable, convivial, vert, local, efficace et dynamique !

Mémoire présenté dans le cadre de la Consultation publique sur:
L'AVENIR DE GRIFFINTOWN

de:

l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM)

par:

L'éco-quartier du Sud-Ouest

9 février 2012

C'est avec plaisir que l'éco-quartier du Sud-Ouest soumet à l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) ce mémoire, dans le cadre de sa consultation sur l'avenir de Griffintown.

Notre organisation, l'éco-quartier du Sud-Ouest, est un programme de la Ville de Montréal géré par les YMCA du Québec, plus particulièrement par le Centre YMCA de Pointe-Saint-Charles. Les YMCA du Québec sont un organisme de bienfaisance dont la mission est de "contribuer à l'épanouissement du corps, de l'intelligence et de l'esprit, ainsi qu'au mieux-être des personnes, des familles et des collectivités". Pour sa part, l'éco-quartier du Sud-Ouest articule ses interventions environnementales à la mission communautaire des YMCA du Québec, et dispose des mandats suivants:

1. Nature en ville (verdissement dans une perspective de mitigation des changements climatiques);
2. 3RV (axes d'implantation et d'éducation relative à l'environnement);
3. Propreté et embellissement du milieu de vie;
4. Protection et conservation de l'eau;
5. Transports actifs et aménagement urbain;
6. Sécurité alimentaire et agriculture urbaine.

Afin de remplir de tels mandats, nous mettons en œuvre des projets visant à apporter des solutions à diverses problématiques environnementales (dont celle des changements climatiques), tout en améliorant la qualité de vie des citoyens qui habitent dans les quartiers que comprend notre arrondissement (Le Sud-Ouest).

C'est pourquoi, à la lumière d'une telle mission et de tels mandats, notre organisme met de l'avant une vision de développement durable du secteur Griffintown de la Petite-Bourgogne, dont il entrevoit un avenir équitable, convivial, vert, local, efficace et dynamique.

Nous enjoignons donc les promoteurs immobiliers impliqués dans le développement de ce secteur, ainsi que les instances municipales concernées (l'Arrondissement du Sud-Ouest ET la Ville de Montréal), qui disposent de pouvoirs décisionnels à cet égard, d'adopter une telle vision et de la mettre en œuvre à la lumière des recommandations suivantes:

514-872-0122

info@ecoquartiersudouest.com



1. Penser et organiser l'espace dans une perspective d'équité et de vie communautaire dynamique

Il s'agit ici:

- d'assurer un accès riverain "invitant" pour tous les citoyens du quartier (les résidants ET non-résidants de Griffintown);
- de favoriser l'établissement dans le secteur de services et de commerces de proximité qui soient abordables (surtout dans le domaine de l'alimentation);
- de développer une mixité de lieux et de fonctions (travail, garderies, foyers culturels, espaces de jeux/sport, accessibilité pour les aînés et handicapés, etc.);
- d'inclure 25% (ou plus) de logements sociaux aux projets immobiliers;
- de prévoir l'aménagement de lieux collectifs et récréatifs (dont l'accès soit gratuit), afin de fonder la vie communautaire.

2. Tisser une trame urbaine viable

Il s'agit ici:

- de prévoir, dès la conception des bâtiments et en collaboration avec les organismes du quartier, des stratégies et des aménagements permettant un verdissement substantiel des aires résidentielles et commerciales;
- de développer le secteur afin qu'il s'inscrive en harmonie avec le milieu social, bâti et naturel, notamment en:
 - Favorisant des hauteurs moyennes et des emprises au sol moyennes;
 - Incorporant et développant des espaces verts (ratio minimal de 25%);
 - Privilégiant les stationnements souterrains;
 - Préservant une vue et de l'ensoleillement.

3. Incorporer l'agriculture urbaine

Il s'agit ici:

- de prévoir, lors de la planification des lieux, des aménagements et options de jardinage écologique pour les résidants (en fonction de la qualité des sols, de l'ensoleillement et de l'accès), afin de:
 - verdir et améliorer le milieu de vie, préserver les ressources (*alimentation de proximité*) et sensibiliser les gens (surtout les enfants) à la nature en ville;
 - favoriser la création d'un tissu social harmonieux, apaiser les tensions sociales et développer de saines relations (inter-culturelles et inter-générationnelles) de bon voisinage et d'amitié;
 - améliorer l'hygiène de vie (activité, plein air, consommation de fruits et légumes...) et la sécurité alimentaire des gens, et favoriser un riche partage de savoirs et de connaissances liées à la santé.

514-872-0122

info@ecoquartiersudouest.com



4. Faciliter la valorisation des matières résiduelles

Il s'agit ici:

- d'intégrer un espace sécuritaire aux bâtiments (généralement le garage), pour les grands bacs de recyclage, de "compost" (collecte des putrescibles à venir prochainement) et de déchets;
- de prévoir l'installation d'îlots récupérateurs dans les espaces publics extérieurs ou les aires communes intérieures;
- de prévoir l'aménagement de sites de compostage collectif.

5. Être efficace au plan énergétique

Il s'agit ici:

- dans une perspective d'économie d'énergie, d'autonomie, de lutte aux changements climatiques et aux îlots de chaleur:
 - de consulter et de considérer les recommandations d'experts en éco-habitation quant aux plans architecturaux;
 - de poursuivre avec les certifications en place (LEED);
 - d'inclure des mesures et nouvelles technologies d'efficacité énergétique dès le début des projets (isolation, ventilation, récupération de chaleur...);
 - d'intégrer des systèmes d'énergies renouvelables aux bâtiments (ex: géothermie, chauffe-eau solaire, cogénération, valorisation de la chaleur des eaux usées, etc.);
 - de prévoir, dès la conception architecturale, des structures permettant l'aménagement de murs végétalisés et de toits verts (ou à la rigueur, de toits blancs / réfléchissants).

6. Conserver l'eau

Il s'agit ici:

- à la lumière du gaspillage actuel de l'eau potable et de la pénurie de « l'or bleu »:
 - de prévoir des systèmes de récupération de l'eau de pluie - individuels (ex.: écobarils) ou multi-logements / commercial (stockage souterrain);
 - de prévoir des systèmes de récupération des eaux grises (lavabo – douches) et leur réutilisation comme eau d'arrosage et pour les toilettes.

514-872-0122

info@ecoquartiersudouest.com



7. Intégrer et favoriser les transports actifs et collectifs :

Il s'agit ici:

- de prévoir la création de rues partagées et d'espaces communs et conviviaux prenant en compte le verdissement et les zones de circulation;
- d'encourager la marche à pied en créant (en amont des projets) une stratégie pédestre de l'aménagement des lieux qui favorise les trajets courts du lieu d'habitation aux commerces, écoles, etc., et les initiatives tel les pédibus;
- d'encourager le cyclisme en prévoyant des stationnements à vélos d'une grandeur suffisante pour les besoins des usagers et en favorisant l'accès à des pistes cyclables;
- de promouvoir les transports collectifs, en permettant des déplacements efficaces et simplifiés, avec des horaires bien adaptés aux besoins des résidents.

En terminant, nous invitons cordialement les promoteurs immobiliers ainsi que les instances municipales à **imaginer** et à **OSER développer** un Griffintown qui constituera un exemple éloquent - national et international - de développement durable, en étant équitable, convivial, vert, axé sur le local, efficace et dynamique, c'est à dire :

- un Griffintown dont l'espace sera pensé et organisé dans une perspective d'équité et de vie communautaire dynamique ;
- un Griffintown dont la trame urbaine sera tissée de façon viable ;
- un Griffintown qui incorporera l'agriculture urbaine ;
- un Griffintown qui facilitera la valorisation des matières résiduelles ;
- un Griffintown qui sera efficace au plan énergétique ;
- un Griffintown qui conservera l'eau potable ;
- un Griffintown qui intégrera et favorisera les transports actifs et collectifs.

Nous espérons donc que le futur de Griffintown sera le reflet d'un quartier à la fois innovateur et viable du 21^e siècle, à la hauteur des aspirations de Montréal, de son programme *Quartiers 21* et de son adhésion au mouvement des *Villes en Transition*, en matière d'environnement.

514-872-0122

info@ecoquartiersudouest.com



514-872-0122

info@ecoquartiersudouest.com

L'éco-quartier est un programme financé par l'arrondissement du Sud-Ouest et géré par les YMCA du Québec.

